**royaume du Maroc**

**Régie autonome Intercommunale de distribution d’eau et d’électricité d’Oujda**

**Avis d'appel d'offres ouvert simplifié n° 19/E/2024**

**L**e 16 Avril 2024 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la R.A.D.E.E.O, sis à Hay Al Hikma, Avenue Houria Oujda à l'ouverture des plis relatifs à l’appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n°19/E/2024, pour la fourniture des produits chimiques consommables pour la station de déminéralisation de la ville d’Oujda.

**L**e dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l’adresse : www.marchespublics.gov.ma.

**L**'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 419 760,00 (Quatre Cent Dix Neuf Mille Sept Cent Soixante Dirhams).

**L**e cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8 000,00 (Huit Mille Dirhams).

**L**e contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

**L**es concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

**L**es prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres peuvent être déposés dans un pli fermé au bureau d’ordre de la R.A.D.E.E.O, sis à Hay Al Hikma, Avenue Houria Oujda au plus tard le jour ouvrable précédant la date d’ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis ou effectués par voie électronique conformément aux dispositions de l’article 135 du décret relatif aux marchés publics.

**L**es pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°14 du règlement de consultation.